

Nous avons nommé les foulards. Un de nos grands magasins les paie à l'entrepreneuse 0,50 la douzaine, ourlés, repassés, pliés. — cette dernière achetant la soie. Pour peu qu'elle soit honnête, cela fait à l'ouvrière 0,25 pour la douzaine. La plus habile en fait trois douzaines dans sa journée. Là, encore, il faut compter avec la saison morte, qui dure six mois.

Mais le travail de nuit est là, dira-t-on, qui peut s'ajouter au travail du jour et accroître d'autant le salaire de l'ouvrière.

Le travail de nuit en lui-même et de l'avis des travailleuses, ne représente pas pour elles un gain appréciable. Bien mieux, il ne leur représente que déficit si l'on met dans la balance cet appoint indispensable, la santé.

Le travail de nuit ne va pas, en effet, sans nécessiter de certaines dépenses : dîner, omnibus ou voiture, grâce auxquelles le bénéfice, bientôt, est absorbé.

Voici, d'ailleurs, un cas de veillée dans les meilleures conditions :

La journée faite, les jeunes filles reprennent le travail qui leur est payé :

De 8 h. à minuit	0,45 l'heure	1,80
De 12 h. à 9 h. du m.	0,90 l'heure	8,10

Total : 9,90

Mais cette veillée coûte :

Dîner	1 fr.	pour lequel une demi-heure est accordée;
Dépêche	0,50	la veillée n'étant pas annoncée d'avance, il faut prévenir les parents;
Café	0,30	que les ouvrières prennent presque toutes comme remède préventif contre le sommeil;
	3,15	perte d'une demi-journée de travail, la journée qui suit la veillée ne commençant qu'à 1 heure.

soit 4,95

9,90 — 4,95 = 4,95.

Bénéfice apparent : 4 fr. 95.

Apparent, disons-nous, cette somme la plupart du temps, passant au compte maladie. Il est, en effet, reconnu qu'après six semaines de veillées, toutes les ouvrières tombent malades.

Les moins malheureuses d'entre les ouvrières sont les modistes.

Et, à ce sujet, relatons un touchant trait de solidarité qui les concerne :

Lorsqu'en 1890, la commission du travail appela à déposer, dans nos mairies, patronnes et ouvrières, les modistes se présentèrent, répondirent aux questions qui leur furent posées, mais en reconnaissant que leur déposition s'inspirait surtout de la situation malheureuse des ouvrières qui travaillent à la couture. « Nous venons appuyer les plaintes qu'elles ont apportées à la sous-commission de la Chambre », dirent-elles.

Les ouvrières du « Bon Marché » vinrent déposer dans un même esprit : « Nous n'avons aucun sujet de nous plaindre. Elles n'ont aucun sujet de se plaindre ! Nous les plaignons d'autant plus, les malheureuses ! C'est-à-dire qu'elles n'osent pas se plaindre, même dans un Congrès, parce que si elles se plaignaient, elles perdraient aussitôt leur petit gagne-pain. Nous sommes venues pour appuyer les réclamations des ouvrières qui appartiennent aux maisons de couture et qui sont très malheureuses » (1).

Des rapports nombreux concernant ces dépositions, d'ailleurs, il ressort que « toutes les ouvrières désirent la suppression des veillées. Celle qui ne la désirent pas, sont celles qui « ont des raisons particulières ou des idées arriérées. »

Pour peu que l'on ait étudié la question, on a pu reconnaître que les veillées

ou proviennent d'une mauvaise organisation du travail,

ou servent à la réclame,

ou sont imposées par la concurrence.

N'a-t-on pas vu les sergents de ville eux-mêmes faire ce qu'on appelle des carcasses pour les couronnes funéraires ? »

CLAIRE JEMME.

(Harmonie sociale.)

(1) Annexes au Rapport de M. Richard Waddington dépositions 31 et 36, p. 33 et 46.

L'Imprimeur-Gérant, J. LÉCUYER.

Paris. — Impr. J. LÉCUYER, 140, rue Mouffetard

DANS L'ATELIER PARISIEN

Elles ne sont pas moins de 80,000, à Paris seulement, les filles et les femmes réparties dans ce qu'on appelle le grand et le petit travail. — Dans le grand travail où le salaire le plus élevé est de 6 francs, dans le petit travail où ce même salaire est de 2 fr. 50 à 3 fr. 50, — chiffres qui, à cause de la saison-morte variant entre quatre, cinq et six mois, sont ramenés à un salaire moyen de 3 fr. pour le grand travail et 1 fr., 1 fr. 50 pour le petit travail.

Et la couturière a la part belle à côté de la lingère, de l'entrepreneuse en ces milles fantaisies, foulards, lainages, etc., qui s'étalent derrière les vitrines de nos grands magasins, — ces dernières ayant en outre à lutter contre la concurrence des prisons et des couvents. Aussi, le salaire, en cet ordre, devient-il absolument dérisoire.

Pour ne citer que quelques chiffres, choisissons, entre mille exemples, la petite chemise d'enfant, de fine baptiste, exigeant l'aiguille n° 10, le fil n° 200, ce qui tout de suite renseigne sur la perfection du travail et dont la confection n'exige pas moins de deux heures. Pour faire cette petite perfection, l'ouvrière touche 0, 25, soit 3 fr. pour la douzaine.

(1) Vol. Savine, 12, rue des Pyramides.

dissement pour ainsi dire, où les besogneux semblent accepter comme irrémédiable leur triste situation. Ils restent courbés sur leur tâche, avec une sorte de résignation stupide. Pas une clameur ne s'élève de leurs rangs, pour monter jusqu'aux oreilles des heureux et troubler leur quiétude.

Il n'en saurait être de même actuellement. Un coin du voile, interposé entre les misères d'en bas et les félicités d'en haut, a été déchiré: il faudra que le voile entier soit mis en pièces. Quand la vérité sera connue, et il faudra bien qu'elle le soit, en quelles âmes pourra durer la résignation?

Se figure-t-on l'effet que doivent produire dans les couches profondes du pays les étranges découvertes que l'on fait chaque jour et les stupéfiants aveux qu'on enregistre? Représentez-vous l'état d'esprit d'un pauvre hère qui se lève chaque matin harassé de la fatigue de la vieillesse, qui, depuis des années, se penche sur un dur labeur mal rétribué; qui, en dépit de ses efforts surhumains, n'arrive pas à joindre les deux bouts; qui voit pâlir autour de lui tous ceux qu'il aime; qui sait que la vieillesse, en ôtant l'outil de ses mains, le réduira à la mendicité... et qui apprend, à n'en pouvoir douter, que des hommes semblables à lui, nés, comme lui, du ventre de la femme, jonglent avec des millions — des millions qu'ils n'ont point gagnés — et qu'ils font suer aux misérables!

Jamais encore n'avait été mis sous nos yeux un plus frappant exemple de la monstrueuse pléthore de quelques-uns, édifiée sur la gêne cruelle ou l'atroce pénurie de tous les autres.

Aussi, rien ne calmera l'émotion produite :

Ce serait une erreur de croire que ces choses finiront par des chants et des apothéoses...

Il est difficile de se refuser à reconnaître que le moment où nous sommes, offre plus d'une analogie avec la période qui a précédé, préparé, nécessité la révolution, il y a cent ans.

Est-ce la fin? demandait un journaliste, dans un récent article consacré aux actualités. Peut-être: la fin de ce qui est le commencement d'autre chose.

LOUIS DE GRAMONT.

(L'Eclair).

LA

DAME DE LA MER

Une pièce du grand anarchiste sans le savoir, Henrik Ibsen, a été représentée le 16 décembre par le cercle des Escholiers.

Cette pièce, *La Dame de la mer*, dramatise cette idée: l'être humain est malade et dans le malheur, tant qu'il n'est pas libre et responsable de lui envers lui seul.

Ellida, née et élevée au bord de la mer, dont elle aimera toujours le spectacle attirant, s'est, loin de son rivage, mariée à un riche médecin, ce qui lui a procuré une assistance et une situation socialement très enviée.

Cette fille de l'Océan, s'acclimate mal dans l'atmosphère bourgeoise et terre à terre qu'elle est venue habiter.

La tristesse du présent lui fait regretter le passé, dont les images et le souvenir ne la quittent pas et sont embellis par son rêve.

Naguère elle a connu un marin, un homme de la mer libre comme cet élément, un sans patrie, un hors la loi, il lui fit une telle impression que quand il dut partir après un homicide par lui commis, elle se fiança à lui, solennellement devant l'Océan infini qui allait l'emporter.

Pourquoi s'est-elle lassé de l'attendre? car c'est par lassitude qu'elle a suivi un autre homme auquel elle est maintenant légalement enchaînée.

Le mirage cesse, le sens de sa vie lui est révélé, la liberté a fait ce miracle qui n'en est pas un.

Avortement de la Révolution

Toujours grande, sublime parfois, la Révolution est une expérience infiniment honorable pour le peuple qui osa la tenter; mais c'est une expérience manquée. En ne conservant qu'une seule inégalité, celle de la fortune; en ne laissant debout qu'un géant, l'Etat; en créant un centre puissant, Paris, au milieu d'un désert intellectuel, la province; en transformant tous les services sociaux en administrations, en arrêtant le développement des colonies et en fermant ainsi la seule issue par laquelle les Etats modernes pensent échapper aux problèmes du socialisme, la Révolution a créé une nation dont l'avenir est peu assuré, une nation où la richesse seule a du prix, où la noblesse ne peut que déchoir.

Un code de lois qui semble avoir été fait pour un citoyen idéal, naissant enfant trouvé et mourant célibataire; un code qui rend tout viager, où les enfants sont un inconvénient pour le père, où toute œuvre collective et perpétuelle est interdite, où les unités morales,

qui sont les vraies, sont dissoutes à chaque décès, où l'homme avisé est l'égoïste qui s'arrange pour avoir le moins de devoirs possible, où l'homme et la femme sont jetés dans l'arène de la vie aux mêmes conditions, où la propriété est conçue non comme une chose morale, mais comme l'équivalent d'une jouissance toujours appréciable en argent, un tel code, dis-je, ne peut engendrer que faiblesse et petitesse...

Avec leur mesquine conception de la famille et de la propriété, ceux qui liquidèrent si tristement la banqueroute de la Révolution, dans les dernières années du xviii^e siècle, préparèrent un monde de pygmées et de révoltés.

Ernest RENAN.

(Questions contemporaines.)